



DOCTRINE SPIRITUELLE
du S raphique Docteur Saint Bonaventure
PRATIQUE
du recueillement matinal

II. ACTION DE GRACES. (*Suite*)



ces consid rations, on pourra ajouter ou substituer selon le loisir ou la d votion, les sept autres qui suivent :

Trois se rapportent au bienfait lui-m me : Est-il grand et pr cieux ? Est-il avantageux   celui qui en est l'objet ? Est-il fr quemment renouvel  ?

Deux ont trait au bienfaiteur : Quelle est sa dignit  ? Quelle est sa lib ralit  dans le don qu'il fait ?

Deux enfin se rapportent au b n ficiaire : sa bassesse et son indignit .

1. *Le Bienfaiteur.* Jetons d'abord les yeux sur le bienfaiteur. C'est le distributeur de tous les dons. Sa dignit  d passe tout ce que notre intelligence peut concevoir ; qu'il ait daign  penser   nous, est d j  un myst re insondable. Et cependant tel est son amour envers l'homme qu'il lui fait part de ses largesses sans compter. Le moindre des dons aurait suffi pour imposer au c ur de l'homme une reconnaissance infinie, mais ce n'est pas assez pour satisfaire la charit  divine ; si d licate en est l'expression que, de toute  ternit , Dieu a r gl  la r partition